



## FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ACTIVITÉS DE LOISIRS

**Pour être admissible à la politique de remboursement et documents requis :**

- Le participant doit être un résident à temps plein de Chesterville ;
- Le tuteur légal du participant mineur doit fournir une preuve de résidence, un permis de conduire valide et un bulletin scolaire de l'enfant ;
- Le reçu du paiement des frais d'inscription pour l'activité ;
- Lettre de l'organisme sportif ou culturel stipulant que le participant a complété plus de 25 % de l'activité \*\*\*\***Vous serez remboursé lorsque 25 % des activités du programme seront complétés selon le calendrier.** \*\*\*\*

\* Le montant total de la facture sera remboursé jusqu'à concurrence de 250 \$ par participant \*  
Veuillez noter que seuls les formulaires remplis avec les documents requis seront traités. Nous conserverons une copie des documents originaux dans nos dossiers.

**PARENT RESPONSABLE DE LA DEMANDE** \_\_\_\_\_

PRÉNOM / NOM DE FAMILLE:

ADRESSE:

COURRIEL:

TÉLÉPHONE:

**PARTICIPANTS ADMISSIBLES AU REMBOURSEMENT** \_\_\_\_\_

PRÉNOM / NOM DE FAMILLE:

DATE DE NAISSANCE (AA/MM/JJ)

1.

2.

3.

**IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS** \_\_\_\_\_

NOM DU PARTICIPANT

NOM DE L'ACTIVITÉ

COÛT

\$

\$

\$

COÛT TOTAL DES ACTIVITÉS PRATIQUÉS

\$

MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

486, rue de l'Accueil, Chesterville (Québec) G0P 1J0

819 382-2059



*Je reconnais et certifie que tous les renseignements et documents fournis sont exacts.*

---

Signature du parent responsable de la demande

---

Date

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION SEULEMENT		
Montant total de la facture:		Commentaires:
Montant remboursé:		

---

Signature de la directrice générale

---

Date